REF. e3ebdo Canada



Volume 4, No 49 (Hebdomadaire)

le 8 décembre 1976

La prise du pouvoir par le Parti québécois au Québec — M. Trudeau fait le point
Visite du SEAE en Grande- Bretagne 2
Voyages Canada-autres pays 2
Session dynamique des organisations non gouvernementales du Commonwealth
Honneur à d'anciens combattants 4
A quand la liberté? 4
La chronique des arts 5
Boursiers Steacie 1976 6
Remise en état de quatre navires 6
Des soins de santé par satellite 6
Les zones de pêche Canada – États-Unis
Tourne-feuille mécanique pour handicapés
Les champions de "Patinage Canada 1976"
Nouvelles brèves 8
Prix littéraire Canada-Australie 8



La prise du pouvoir par le Parti québécois au Québec - M. Trudeau fait le point

Texte intégral du discours du premier ministre du Canada, M. P.-E. Trudeau, prononcé devant la nation canadienne, sur les ondes de la télévision, le 24 novembre, à la suite des élections provinciales du Québec qui ont porté au pouvoir le Parti québécois de M. René Lévesque:

"Le scrutin du 15 novembre au Québec a fait naître chez les uns beaucoup d'inquiétude, et, chez les autres, beaucoup d'espoir.

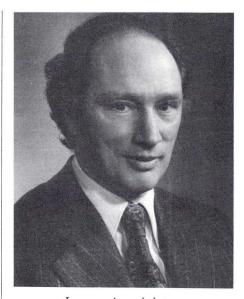
"Mais tous se posent beaucoup de questions. Et je pensais qu'il m'incombait en tant que chef de la nation canadienne et en guise de réponse à ces questions, de tenter de faire le point.

"Première constatation, la démocratie se porte bien au Québec, et voilà une très heureuse nouvelle. Qu'un parti, né il y a à peine dix ans et après simplement trois élections générales, ait réussi à prendre le pouvoir dans le respect des libertés démocratiques, je pense que c'est un phénomène peu courant dans le monde d'aujourd'hui.

"C'est une victoire pour des milliers de militants qui, sans autre appui que leur foi en une idée et leur confiance en la moralité politique, ont porté le Parti québécois au pouvoir; c'est aussi un sujet de satisfaction pour la grande majorité des Québécois qui croient au processus démocratique.

"Deuxième constation, le Québec ne croit pas au séparatisme. Proposition facile à démontrer. Le Parti québécois a été battu en 70 et en 73 alors qu'il préconisait la séparation du Québec. Par contre il a gagné en 76 quand il a partout proclamé que l'enjeu n'était pas le séparatisme, mais bien la bonne administration de la province. Donc, les péquistes euxmêmes ne croient pas que la séparation ait l'appui des Québécois, et c'est pour moi une deuxième bonne nouvelle.

"Troisième constatation, les Québécois se sont choisi un nouveau gouvernement et non pas un nouveau pays. M. René Lévesque reconnaît n'avoir aucun mandat pour faire la séparation. Comme je n'en n'ai pas non plus et que je n'ai pas l'intention d'en demander, le gouvernement fédéral et le



Le premier ministre M. Pierre-Elliott Trudeau

gouvernement provincial pourront collaborer à l'intérieur des cadres de la Constitution canadienne, continuant tous les deux à servir au mieux les intérêts de la population du Québec.

"A l'intérieur de la juridiction provinciale, le gouvernement québécois devra certainement en priorité faire face à des problèmes sérieux: la situation scolaire, les investissements et leur stabilité, les relations patronales ouvrières, pour ne mentionner que trois des problèmes les plus graves. Mais, pour bien d'autres problèmes, la solution ne peut venir que d'une étroite collaboration avec le gouvernement canadien. Et je désire assurer la population du Québec que cette collaboration leur est acquise.

"Dans les tout prochains mois, des conférences fédérales-provinciales devront renouveler les accords antiinflation, pallier le chômage, s'entendre sur le prix du pétrole, fixer la formule de péréquation, qui fournit au gouvernement du Québec, entre parenthèses, près du quart de ses revenus, conclure des accords sur le sujet de l'assurance médicale, de l'assurance-hospitalisation et de l'éducation post-scolaire, trois domaines où le gouvernement fédéral paie à peu près 50 pour cent des frais des provinces

"Bien sûr que, dans tous ces domaines, les discussions Québec-Ottawa seront ardues, mais elles l'ont toujours été et elles le seront toujours tant qu'on vivra dans un système fédéraliste, non seulement avec le Québec mais avec toutes les autres provinces.

"Les gouvernements provinciaux trouvent invariablement et naturellement plus facile de demander de l'argent du fédéral plutôt qu'à leurs propres contribuables. Il y aura aussi le problème de la Constitution. Cela soulève non seulement la question importante du rapatriement, mais aussi, la question du partage des pouvoirs entre Ottawa et Québec, entre Ottawa et toutes les autres provinces. A ce sujet, je rappelle aussi que notre gouvernement a conduit des négociations en 1968, en 69, en 70, au cours desquelles nous avons préconisé un partage plus souple et plus fonctionnel des juridictions.

"Nous reprendrons volontiers ce dialogue interrompu à la demande des provinces qui ont suggéré à ce momentlà, et j'étais d'accord, qu'on procède plutôt à la discussion du rapatriement et de la formule d'amendement. Je veux faire cependant, une mise en garde: c'est une grave illusion de croire que ceux qui veulent détruire notre pays abandonneront leur objectif simplement parce que les gouvernements provinciaux auront accru leurs pouvoirs dans un certain nombre de domaines: qu'il s'agisse d'immigration, de communication; qu'il s'agisse de fiscalité, de culture, de quoi que ce soit.

"La question qui se pose aux Canadiens est beaucoup plus profonde et l'enjeu beaucoup plus considérable. La question est la suivante: les francophones du Québec peuvent-ils considérer le Canada comme leur pays, ou doivent-ils se sentir chez eux seulement au Québec? Or, vous savez bien qu'un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces ne fera jamais qu'un francophone se sente aussi à l'aise à Toronto ou à Vancouver, qu'il se sent à l'aise au Québec.

"Les Québécois sont fiers. Ils veulent s'épanouir, libres et indépendants. La seule question qui importe ce n'est pas le partage des pouvoirs. La seule question qui importe, c'est la suivante: qui, du Canada ou du Québec, peut le mieux assurer l'épanouissement des Québécois dans la liberté et dans l'indépendance. Or, cette question brutale, il faut que les Canadiens y répondent dès maintenant. Non seulement par des mots, mais par des gestes, par des attitudes, à l'égard des langues, notamment.

"La victoire du Parti québécois ne permet plus de repousser le problème d'une génération sur le dos des écoliers d'aujourd'hui, et dans ce sens la crise est présente, le défi immédiat. Le Canada ne peut pas survivre par la force.

"Ce pays ne restera unique que si l'ensemble des citoyens veulent vivre ensemble dans une même société civilisée. L'histoire a créé ce pays de la rencontre de deux réalités: l'anglaise et la française. Ces réalités se sont ensuite enrichies par l'apport de beaucoup d'autres réalités. Cette rencontre, parfois difficile à accepter et dure à vivre, est devenue l'étoffe même de notre nation, la source de notre originalité et la fondation même de notre identité comme peuple.

"Ce peuple, ce pays, existent parce que nos ancêtres l'ont voulu. Le temps, les circonstances et la pure volonté nous ont cimentés ensemble dans un projet national unique qui, contre toute probabilité et toute expérience, donne au monde une leçon de fraternité. Ce projet extraordinaire est si avancé sur le chemin de la liberté, de la justice sociale et de la prospérité, que de l'abandonner maintenant, serait un péché contre l'esprit et contre l'humanité.

"Je connais M. René Lévesque depuis 20 ans, je connais personnellement plusieurs de ses collègues. Je respecte leur intelligence et leur sincérité. Nous croyons de part et d'autre à la démocratie, nous voulons la liberté et l'égalité pour les citoyens de ce pays.

"Mon désaccord avec M. Lévesque, depuis 10 ans, vient de ma conviction qu'il y a place au Canada pour tous les Canadiens. Alors que lui, probablement à regret, et peut-être même avec mélancolie, est convaincu du contraire. Il a donc regroupé autour de lui, avec une force remarquable, des frères de sang. Ils parlent au Canada, ils parlent au reste du Canada, comme on parle à de bons voisins.

"Moi je crois qu'on peut être, à la fois, bon Québécois et Canadien. Et je lutterai jusqu'au bout contre ceux qui voudraient m'empêcher d'être l'un et l'autre.

"Je parle aujourd'hui à tous les Canadiens comme je le fais depuis que j'occupe ce poste. Je vous parle comme à des concitoyens. Je vous parle d'une fraternité beaucoup plus large que celle du sang. Une fraternité humaine, fondée sur l'espérance et sur la charité au sens biblique.

"Car, si la nation canadienne doit survivre ce ne saurait être que dans le respect et l'amour des uns pour les autres.

"Chacun d'entre vous, chacun d'entre nous, doit y travailler de toutes ses forces, dans la réalité de chaque jour.

"Vous avez l'assurance, qu'en tant que premier ministre, et par conséquent votre serviteur et concitoyen, je continuerai de poursuivre ces fins de toutes mes forces."

Visite du SEAE en Grande-Bretagne

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jamieson, s'arrêtera en Grande-Bretagne avant de se rendre à Bruxelles pour assister aux réunions ministérielles du Conseil de l'Atlantique Nord, les 9 et 10 décembre prochains. Pendant son séjour au Royaume-Uni, du 4 au 8 décembre, M. Jamieson s'entretiendra avec le secrétaire d'État aux Affaires étrangères et du Commonwealth, M. Anthony Crosland, le Chancelier de l'Échiquier, Dennis Healey, et M. Roy Jenkins qui, à partir de janvier 1977, exerce ra les fonctions de président de la Commission des Communautés européennes. Ces entretiens doivent porter sur une vaste gamme de questions bilatérales et internationales.

Voyages Canada-autres pays

Des statistiques préliminaires indiquent que 3,1 millions de visiteurs en provenance des États-Unis sont entrés au Canada en septembre dernier (augmentation de 10,4% par rapport à septembre 1975).

Les visiteurs en provenance de pays autres que les É.-U. se sont chiffrés par 172 000 (hausse de 23,6%).

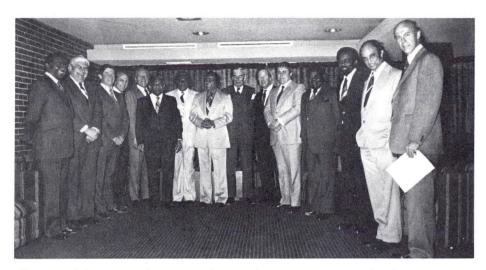
Session dynamique des organisations non gouvernementales du Commonwealth

Lors d'une rencontre de cinq jours organisée en octobre dernier à l'Université Dalhousie (Nouvelle-Écosse), 66 représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) de 18 pays se sont attaqués à la question du rôle des ONG au sein de l'association officielle du Commonwealth. A l'issue de leurs délibérations, ils ont recommandé que les chefs de gouvernement du Commonwealth, à leur prochaine réunion qui se tiendra à Londres, en juin, prennent des mesures positives pour encourager l'activité des ONG.

Après en avoir pris connaissance, les participants ont discuté de 12 documents de travail portant sur divers sujets, allant des opérations du Secrétariat du Commonwealth, en passant par le rôle des média dans les relations du Commonwealth, au genre d'activité des ONG qui existe ou est acceptable au sein du Commonwealth "informel".

Plusieurs faits intéressants ont surgi lors des discussions. On a appris, par exemple, qu'une liste d'au moins 112 organisations et sources de renseignements du Commonwealth figure dans une publication du Secrétariat de l'association. D'après certaines estimations, le nombre d'ONG oeuvrant dans le cadre du Commonwealth serait aussi élevé que 200. Elles vont des associations professionnelles d'architectes ou d'avocats à des organismes de service social comme le Service universitaire canadien outre-mer, de l'Association parlementaire du Commonwealth à la Société royale du Commonwealth. Les participants ont fait remarquer que la plupart des ONG possèdent des compétences, une efficacité et une souplesse qui pourraient être mises à profit pour résoudre certains problèmes que doivent affronter les membres de l'association du Commonwealth. Elles pourraient en outre assurer la liaison entre les gouvernements et les éléments de la base.

Reconnaissance gouvernementale
Les participants à la conférence ont
invité les gouvernements du
Commonwealth à reconnaître, dans un
esprit positif, la contribution que
peuvent apporter les ONG; à prendre



On voit ci-dessus quelques-uns des représentants des organisations non gouvernementales qui ont assisté à la conférence tenue à l'Université Dalhousie (N.-E.)

des mesures pour stimuler et soutenir la croissance des ONG et, là où le besoin s'en fait sentir, à renforcer la coopération entre les ONG dans des secteurs d'activités appropriés. Ils ont également recommandé de recourir aux mécanismes existant déjà au sein du Commonwealth, en particulier à la Fondation du Commonwealth, pour financer les activités des ONG, surtout dans les domaines social et culturel.

Les délégués venaient d'institutions du Commonwealth très diverses. Des observateurs et des représentants du gouvernement canadien étaient également présents. Monsieur Arnold Smith qui fut le premier secrétaire général du Commonwealth, et qui est actuellement professeur à l'école des affaires internationales de l'Université Carleton d'Ottawa, a mis son expérience unique du Commonwealth au service de la conférence.

Sensibilisation de la population

L'idée de sensibiliser le grand public au travail, non seulement des ONG, mais de tout le Commonwealth, a rallié l'unanimité. Les travaux du Commonwealth se sont toujours effectués "dans l'ombre", sur une base pratique, et n'ont donc jamais eu d'éclat. Certains croient que ce peu de notoriété a permis au Commonwealth d'accomplir son travail sans ingérence politique indue. D'autre part, tous ont reconnu que le Programme d'information du Commonwealth exige d'être mis au rang des questions de première importance.

La plupart des participants à la conférence ont convenu de la nécessité d'élargir le mandat de la Fondation du Commonwealth et d'augmenter ses crédits. Cette institution a été créée en 1966 pour favoriser et resserrer les liens entre les divers secteurs professionnels dans tout le Commonwealth. A la fin de 1975, elle avait alloué environ 2,8 millions de livres et était responsable de l'établissement de dix centres professionnels dans des pays en développement.

La conférence a recommandé que les chefs de gouvernement émettent une déclaration dans laquelle ils réitéreront leur appui au travail des ONG, et elle a invité le secrétaire général à promouvoir la collaboration des ONG et du Secrétariat dans des activités fonctionnelles liées au travail de ce dernier, notamment en ce qui concerne le développement économique et social. Il a été convenu qu'on devait reconnaître l'apport possible et réel des ONG et que le Secrétariat devait encourager leurs activités en avant recours à leurs services régulièrement et sur une base pratique. On a exprimé

l'espoir que le secrétaire général appuie l'idée d'une autre réunion des ONG en 1978, de sorte "qu'un nouvel élan soit imprimé aux importantes délibérations préalables et aux recommandations formulées à Dalhousie".

Au nombre des recommandations les plus intéressantes et les plus controversées, mentionnons celle d'acheminer environ 2 à 3 p. cent de l'aide publique au développement, par des voies multilatérales du Commonwealth.

Le discours prononcé le 29 novembre par le secrétaire général du Commonwealth, Shridath Ramphal, lors d'un dîner offert par le président de l'Université Dalhousie, le sénateur Henry Hicks, a constitué le trait marquant de la conférence. Le secrétaire général a attiré l'attention des participants sur le rôle que doit jouer le Commonwealth pour redresser la balance internationale du pouvoir économique et, en déployant tous les efforts possibles, pour contribuer à trouver une solution à la situation dans laquelle se trouve actuellement l'Afrique australe.

Honneur à d'anciens combattants

Des héros canadiens de la guerre à qui ont été décernées les décorations les plus prestigieuses — les Croix de Victoria et de George (C.G.) — ont été honorés à Cobourg (Ontario) au début de novembre.

Les deux médailles précitées sont les distinctions honorifiques les plus hautes à être attribuées par le Commonwealth. Les actes de bravoure qu'elles récompensent doivent être si exceptionnels qu'il faut maintes fois les décerner à titre posthume.

Depuis son institution par la Reine Victoria, en 1856, en reconnaissance d'actes de bravoure au combat, 93 Canadiens ou combattants de nationalité étrangère affectés à des unités canadiennes ont eu l'honneur de recevoir la Croix de Victoria. Neuf seulement ont mérité la Croix de George, instituée par le roi George VI en 1940, en reconnaissance des actes de bravoure accomplis hors du champ de bataille.

A l'heure actuelle, 14 Canadiens dé-

corés de la C.V. vivent encore; soit huit qui ont combattu pendant la Première Guerre mondiale et six lors de la Seconde. Quatre médaillés de la C.G. ayant combattu au cours de la Seconde Guerre mondiale sont également vivants. Cobourg se flatte d'ailleurs d'être le lieu de résidence de deux médaillés de la C.V., le Révérend J.W. Foote, âgé de 72 ans, et le capitaine S. Rutherford, âgé de 84 ans.

"La dernière fois que nous nous sommes rencontrés," relate le colonel David Currie, C.V., âgé de 64 ans, actuellement sergent d'armes aux Chambres du Parlement, "c'était lors du dîner du 50e anniversaire de la Légion, à Ottawa, en novembre dernier."

"Un certain nombre d'entre nous assistent aux réunions auxquelles nous convie Sa Majesté la Reine, tous les deux ans, à Londres," d'ajouter le colonel Currie.

Douze médaillés de la C.V., et deux médaillés de la C.G. se sont rendus aux cérémonies de Cobourg. Le cadet des participants était M. E.A. "Smokey" Smith, C.V., qui est âgé de 62 ans, de Vancouver, et l'aîné, le colonel C.N. Mitchell, C.V., de Montréal, âgé de 87 ans.

Au nombre des invités d'honneur, on remarquait le contre-amiral retraité (Royal Navy) Godfrey Place, C.V., âgé de 55 ans, de Londres, président de l'Association du Commonwealth des médaillés de la C.V. et de la C.G., de même que le vice-président de ce même organisme, le major Robert Hollowday, C.G., de Bedford (Angleterre) qui, lui, est âgé de 54 ans.

Les scouts, les guides et les cadets ont été invités aux cérémonies afin de faire connaissance avec ces héros, et d'en garder le souvenir.

La célébration a débuté le samedi avec la cérémonie de retraite et d'appel du soir de la marine, sur le terrain de l'Église anglicane, St. Peter's. Une salve d'honneur a salué la bravoure de ces héros.

Cent cinquante membres de la Royal Marine Association of Canada — anciens officiers et simples soldats des Royal Marines résidant maintenant au Canada — ont défilé au son du Corps de musique de Cobourg, formation officielle de la Royal Marine Association.

Le dimanche, une cérémonie commémorative a eu lieu à l'Église St. Peter's, église de garnison de l'Association.

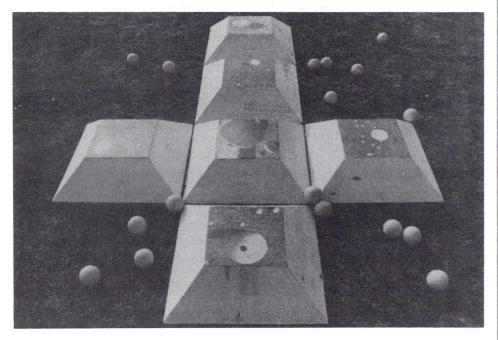
A quand la liberté?



La jeune chienne Tara, trois ans, appartenant à la famille du Dr Norman Cheeseman de Kitchener (Ont.) a donné naissance à 12 chiots, pesant de huit à neuf livres chacun, qui attendent impatiemment le moment de sortir de leur prison de laine. . .

La chronique des arts

La pyramide tronquée: exposé d'un sculpteur



Afin d'illustrer une des tendances de la recherche actuelle dans la sculpture au Québec, le Service d'animation a présenté au public, en septembre, le sculpteur Pierre Granche qui a parlé de ses dernières expérimentations sur la forme sculpturale dérivée d'un module, la pyramide tronquée. Granche explore, à partir de cet archétype, les multiples possibilités combinatoires qui sont offertes par l'étude de la structure de ce polyèdre.

Le sculpteur est à la recherche d'un langage plastique structuré quoique, à l'origine, cette expérience lui soit venue par une méthode déductive et intuitive. Ce système plastique qu'il tente d'élaborer, et qu'il a démontré par une disposition au sol des diffé-

Le Théâtre de la commune d'Aubervilliers à Paris, à présenté Quatre à quatre du dramaturge canadien Michel Garneau. Trois comédiennes de la province de Québec: Michèle Magny, Han Masson et Christiane Raymond, y ont joué du 8 octobre au 21 novembre. Le ministère des Affaires extérieures du a subventionné les frais de voyages pour les trois (la quatrième, Brigitte Ariel, est française). Quatre à quatre est un dialogue de femme qui passe à travers le temps et les générations. Les critiques ont été entousiastes: "Une soirée rare" à dit l'Express, "On retrouve une poésie, une délicatesse d'approche" (Le Monde); "On

rentes formes issues de la pyramide tronquée, il le dessine en exploitant un mécanisme de décomposition. Assisté par le calcul mathématique, et maintenant par l'ordinateur, il arrive à soustraire du polyèdre initial un nombre illimité de formes géométriques. Lorsque ces formes sont juxtaposées, elles peuvent recomposer un volume cubique, et même, établir un jeu d'inter-relations spatiales entre elles, en plus des rapports qui se créent avec l'espace architectural environnant.

Cet exposé sur une esthétique expérimentale a intéressé tous les sculpteurs, les étudiants et le public en général qui s'interrogent sur l'orientation actuelle de la sculpture au Québec.

est frappé par la poésie, le lyrisme... une soirée qui laisse un bon goût dans le souvenir" (Le Figaro).

C'était la première fois qu'une oeuvre québécoise était inscrite au répertoire d'un théâtre du secteur public français.

• L'écrivain Marcel Dubé mettait récemment la dernière main à deux nouveaux ouvrages: une pièce de théâtre intitulée Le réformiste, qui sera jouée au théâtre du Nouveau Monde, à Montréal, en février, et un roman, provisoirement appelé Qu'est-ce que le spasme de vivre? inspiré d'un poème d'Émile Nelligan.

Inauguration d'une station de télévision française à Vancouver

Le 12 novembre dernier a marqué l'ouverture de la station de télévision française de Vancouver (CBUFT) affiliée à Radio-Canada.



Judith Forst

Un grand concert populaire, sous la direction de Jean Deslauriers a marqué cet événement important pour la population francophone de l'ouest du pays. Des oeuvres de Berlioz, Tchaikovski, Saint-Saëns, Rossini, Bizet et Puccini furent exécutées avec brio au cours de ce concert qui a présenté comme artistes invitées Judith Forst, mezzo-soprano et la violoniste Gwen Hoebig, toutes deux originaires de Vancouver.

Deux grandes artistes

C'est en interprétant le rôle de Lola dans Cavalleria Rusticana de Mascagni, sur la scène de l'Opéra de Vancouver, en 1966, que Judith Forst fait ses débuts. Deux ans plus tard, elle remporte les honneurs du Concours national de Radio-Canada. Un contrat de trois ans l'amène au Metropolitan de New York, et, depuis ce temps, bien qu'elle n'ait jamais délaissé son public de l'ouest du pays, sa carrière est étroitement liée à l'illustre maison d'opéra des É.-U.

Également originaire de Vancouver, Gwen Hoebig fait ses débuts comme pianiste à l'âge de quatre ans. Un an plus tard, sans délaisser le clavier elle commence l'étude du violon. Elle est lauréate du Concours national de Radio-Canada en 1975. Douée d'un talent musical remarquable, on lui reconnaît, malgré son jeune âge, la trempe des grands artistes de concert.

Boursiers Steacie 1976

Cette année, et pour la première fois depuis sa création en 1963, c'est à deux scientifiques, le Dr J.P. Carbotte et le Dr Fabrizio Aumento, que la Bourse commémorative E.W.R. Steacie a été attribuée.

La Bourse Steacie est attribuée chaque année par le Conseil national de recherches à deux universitaires âgés de moins de trente-huit ans et qui se sont distingués par des travaux remarquables. Cette bourse honore la mémoire du Dr E.W.R. Steacie qui a été président du Conseil national de recherches de 1952 à 1962. Son but est de permettre aux récipiendaires de faire de la recherche à plein temps.

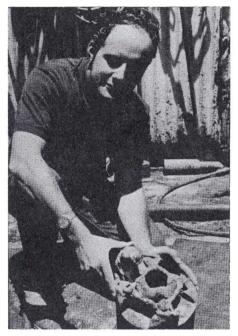


Le Dr J.P. Carbotte (à gauche), du Département de physique de l'Université McMaster, est félicité par le Dr B.A. Gingras, du CNRC.

Le Dr Carbotte a obtenu le prix Herzberg 1974, qui lui a été décerné par l'Association canadienne des physiciens pour ses travaux sur la physique de l'état solide, et le prix Steacie cette année. Ayant présenté environ 80 communications scientifiques au cours d'une période de dix ans, le Dr Carbotte est la première personne à avoir calculé les paramètres de la supraconductivité d'un métal en utilisant des données obtenues avec des neutrons et des phonons, et il est toujours considéré comme étant à la pointe de la recherche dans ce domaine.

Le Dr Fabrizio Aumento

Auteur de plus de 70 communications scientifiques, le Dr Aumento est consi-



Le Dr Aumento

déré comme l'un des meilleurs géologues marins canadiens. Président du Département de géologie de l'Université Dalhousie de 1973 à 1975, il a été l'un des premiers à percevoir la nécessité de procéder à un contrôle précis et exhaustif des données océanographiques. Avec l'aide de subventions du CNRC, le département a accumulé des compétences océanographiques et une expertise dans le forage à grande profondeur qui le classent parmi les meilleurs d'Amérique du Nord dans ces domaines.

Remise en état de quatre navires

Le ministre des Approvisionnements et Services, a annoncé l'octroi d'un marché de 12,1 millions \$ à la société Canadian Vickers Ltd, de Montréal (Québec), pour la remise en état et le radoub de quatre contre-torpilleurs porte-hélicoptères: le Skeena, le Fraser, le Nipigon et l'Ottawa.

Une somme additionnelle de 2,4 millions \$ est réservée pour défrayer les coûts de la main-d'oeuvre et des matériaux qui découlent de l'inspection des coques et des machines.

Le travail, qui doit débuter en décembre 1976, s'échelonnera sur 17 mois et, selon les prévisions, il requerra 800 000 heures-hommes ce qui créera environ 300 emplois.

Des soins de santé par satellite

C'est à London (Ontario) qu'a débuté, en novembre, la première expérience d'envergure en "télémédecine" dans le but de fournir, à l'aide des télécommunications par satellite, des soins de santé améliorés aux populations des régions reculées du pays.

Au cours de cette expérience de "télémédecine" (ou "télésanté"), d'une durée de cinq mois, le Centre hospitalier universitaire à London sera relié à l'Hôpital général de Mooss Factory, baie James, et à l'avant-poste infirmier de Kasechewan, au nord de l'Ontario, grâce au satellite expérimental canadien Hermès, aussi connu sous le vocable STT. L'expérience, qui coûtera au total 600 000 \$, est financée par le ministère fédéral des Communications, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et l'Université Western Ontario.

Construit à Ottawa, Hermès est le satellite de télécommunication le plus puissant au monde. Il a été lancé de Cape Canaveral en Floride, le 17 janvier 1976.

Hermès est le premier d'un nouveau type de satellite, issu d'une technologie avancée. Axé vers une meilleure distribution des signaux de radiodiffusion, il peut offrir aux régions à faible densité de population, de nouveaux services de communication peu coûteux dans des domaines comme la télé-éducation, la télésanté, l'interaction communautaire ainsi que l'administration et les services du gouvernement.

L'utilisation, pour la première fois, d'une nouvelle bande de fréquence destinée aux satellites, est la clé du système de télécommunication de Hermès. Environ trente fois plus puissant que les satellites de télécommunication actuels, Hermès permet l'utilisation de stations terriennes portatives de dimensions réduites, dont l'antenne peut mesurer un seul mètre de diamètre.

Dans le cadre de l'expérience au cours de laquelle seront reliés London, Moose Factory et Ksechewan, le satellite Hermès servira d'auxiliaire aux examens cliniques, à la prise de décisions et au diagnostic. Les messages transmis comprendront plusieurs genres de données médicales, comme les électro-cardiogrammes, les radio-

graphies et les clichés de sondages aux ultra-sons, ce qui permettra au médecin de l'hôpital général éloigné d'obtenir l'avis de spécialistes de London, en Ontario, et à l'infirmière de l'avant-poste, de relever le niveau des soins de santé.

Le but de cette expérience est de permettre aux planificateurs des services de santé de déterminer la meilleure facon d'utiliser ces liaisons de télécommunication de qualité supérieure, en vue d'améliorer les soins dans de vastes régions où l'hôpital, et souvent le médecin le plus rapproché, se trouvent à une distance moyenne de 400 milles. Le mauvais temps empêche parfois le transport à l'hôpital de malades requérant des soins d'urgence; ces retards sont cause de la mort. On croit que les satellites comme Hermès peuvent réduire le nombre de décès en substituant les télécommunications au transport.

Même avant que tout l'équipement eût été installé, l'utilité du satellite Hermès comme auxiliaire des soins a été constatée à deux reprises, soit le 19 et le 20 octobre. La première fois, une téléconférence par satellite entre trois postes a permis de prévenir l'évacuation hâtive et inutile d'un bébé gravement malade. Le lendemain, Hermès fournissait le seul moyen de communication permettant de prendre rapidement la décision d'évacuer une femme enceinte du poste de Kasechewan.

Cette expérience de "télésanté" ne sera pas la seule. D'autres seront entreprises par le gouvernement de l'Ontario, l'Université Mémorial de Terre-Neuve et la Rural Health Society de Victoria (C.-B.). Au total, 18 expériences sur 26 ont été faites ou sont

actuellement en cours au moyen du

satellite *Hermès*; les huit autres commenceront au début de 1977.

Le programme Hermès est une entreprise conjointe du Canada et des É.-U. Le ministère des Communications était chargé de la conception et de la construction de l'engin spatial de 60 millions \$, et les É.-U., par l'intermédiaire de la NASA, fournissaient un tube d'émission de grande puissance en plus d'assurer les services d'essai lors du lancement et avant le lancement. Aux É.-U., 13 expérimentateurs travaillant à des projets semblables, utilisent le satellite à temps partagé avec le Canada, soit un jour sur deux. Le 3 août dernier, la NASA a officiellement déclaré que le programme Hermès était une réussite, déclaration suivie par celle du Canada, le 15 octobre.

Les zones de pêche Canada – États-Unis

olume 4, No 49

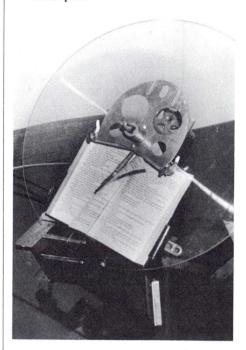
Après la publication, le 2 novembre, du texte du décret que le gouvernement se propose d'édicter concernant les zones de pêche à l'intérieur desquelles le Canada exercera sa juridiction (voir Hebdo Canada du 17 nov., p. 3), le SEAE, M. Don Jamieson, a explicité à la Chambre des communes, le 19 novembre, les raisons de cette publication, et a attiré particulièrement l'attention sur les incidences qu'aura l'extension des limites de nos zones de pêche sur les frontières maritimes des pays voisins.

Le décret en conseil se réfère notamment aux consultations en cours avec les É.-U., la France et le Danemark; M. Jamieson a déclaré que la décision d'établir les limites de pêche canadiennes de la façon définie dans le décret, a été prise sans causer "aucun préjudice aux négociations concernant les limites de la juridiction maritime de ces dites régions".

A propos des États-Unis, M. Jamieson a déclaré:

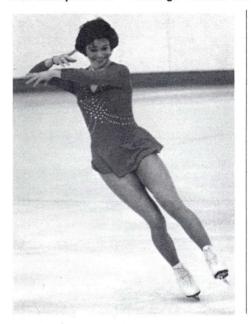
"Les États-Unis ont répondu à la publication du Décret du conseil en publiant sous forme d'un avis dans le Federal Register du 4 novembre 1976, une liste des coordonnées définissant les limites latérales de la zone de pêche qu'ils projettent, ainsi que de leur plateau continental dans les régions adjacentes au Canada. Ces coordonnées diffèrent, dans un certain nombre de cas, des coordonnées canadiennes, et nous ne les reconnaissons pas. Nous en informons le Gouvernement des Etats-Unis par les voies diplomatiques. Toutefois, il me fait plaisir de noter qu'à l'instar du Décret canadien, l'avis du Federal Register précise que les coordonnées énumérées sont établies sans préjudice à toute négociation avec le Canada ou aux positions qui ont pu être prises ou qui sont susceptibles d'être prises concernant les limites de la juridiction maritime dans les zones frontalières adjacentes au Canada."

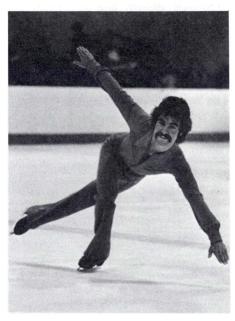
Tourne-feuille mécanique pour handicapés



La Division de génie mécanique du CNRC a mis au point un tournefeuille mécanique qui facilite beaucoup la lecture aux personnes handicapées physiquement. Le tourne-feuille mécanique est bidirectionnel et l'effleurement d'un contacteur à capacité suffit à tourner une page dans l'espace de trois secondes. L'opération est réalisée par un cylindre en caoutchouc appliquant une pression sur le coin supérieur dégagé de la page et le dirigeant vers le coin inférieur gauche en le libérant juste à temps pour lui permettre de glisser dans la fente d'un disque guide rotatif. Ce disqueguide maintient le livre ouvert en place, quelle que soit son épaisseur, les deux pages en vue étant maintenues en place par un mécanisme simple rappelant une balance à bras de levier égaux. En raison des simplifications rendues possibles par la page de format standard, il a été étudié pour manipuler les textes de format "livre de poche". Ce tourne-feuille mécanique est muni d'un simple moteur réversible, et si l'on décidait de le commercialiser il pourrait être initialement vendu moins de 200 dollars. Le projet a été entrepris à la suite de demandes d'un bibliothécaire de London (Ontario), qui cherchait à trouver des movens permettant à une personne handicapée, de lire plus facilement.

Les champions de "Patinage Canada 1976"





Kim Alletson d'Ottawa (à gauche) et Ron Shaver, de Cambridge, Ontario (à droite) ont remporté un prix dans la compétition de patinage simple lors du grand concours "Patinage Canada 1976" qui s'est tenu à Ottawa le mois dernier et auquel 12 pays ont participé. On a vu évoluer des champions-patineurs d'Autriche, de Grande-Bretagne, de Tchécoslovaquie, de Finlande, de Hongrie, du Japon, de Pologne, d'Union soviétique, de Suisse, des États-Unis et d'Allemagne de l'Ouest.

Nouvelles brèves

■ Le gouvernement du Canada et celui de la Nouvelle-Écosse ont élaboré conjointement un plan de refinancement visant à assurer la viabilité de la société Hermes Electronics Limited. La mise en oeuvre de ce plan, s'effectuera graduellement au cours des prochains mois et permettra de sauvegarder 500 emplois existant déjà en Nouvelle-Écosse et de maintenir les ventes aux É.-U., lesquelles se chiffrent par près de 12 millions \$ par année.

■ Le premier ministre a annoncé récemment la nomination suivante: M. Barney Danson, ex-ministre d'État aux Affaires urbaines, au poste de ministre de la Défense nationale, où il succède à M. James Richardson qui a démissionné récemment. C'est M. André Ouellet, ex-ministre de la Consommation et des Corporations qui remplacera M. Danson aux Affaires urbaines. M. Philippe Guay a été nommé ministre d'État, sans portefeuille. Cette dernière nomination porte à 32 le nombre de membres du Cabinet.

■ M. Bud Cullen, ministre de la Maind'oeuvre et de l'Immigration, a annoncé l'attribution par circonscription fédérale d'une somme de 89.1 millions de dollars en vertu du Programme des initiatives locales de 1976-1977.

Le Programme, mis sur pied il y a six ans, crée des emplois au moment où le chômage saisonnier atteint le plus durement les collectivités canadiennes. On s'attend que le PIL crée plus de 20 000 emplois supplémentaires cet hiver.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des

Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2. Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mile Y. DuSault, rédacteur en chef.

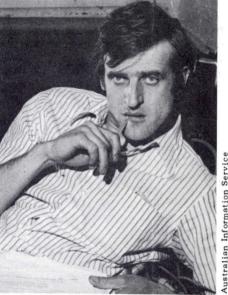
This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

Prix littéraire Canada-Australie

Le ministère des Affaires extérieures, le Conseil des Arts du Canada et l'Australia Council ont annoncé, conjointement, la remise du prix littéraire Canada-Australie. C'est M. John Romeril, dramaturge australien, qui en est le premier récipiendaire. Ce prix d'une valeur de 2500\$ (can.) a pour but de mieux faire connaître au Canada et en Australie l'oeuvre de leurs écrivains respectifs. Sa création fait suite au succès du prix littéraire Canada-Belgique destiné aux auteurs de langue française, et qui fut décerné pour la première fois en 1971. Le prix Canada-Australie s'adresse aux écrivains de langue anglaise.

Chaque année, en alternance, un écrivain australien ou canadien sera couronné. Cette année, l'Australia Council a présenté les oeuvres de six jeunes auteurs à un jury canadien. Le



prix s'adresse à toutes les catégories d'auteurs. La participation canadienne est financée par le ministère des Affaires extérieures dans le cadre de son Programme de relations culturelles avec l'étranger. Le Conseil des Arts du Canada sélectionne les membres du jury.

Agé de 34 ans, John Romeril a publié trois pièces: Chicago, Chicago, I Don't Know Who To Feel Sorry For, et The Floating World. Depuis 1970, il collabore à l'Australian Performing Group, compagnie théâtrale formée durant les années 60 par un groupe de jeunes acteurs, écrivains et cinéastes qui s'adonnent maintenant au théâtre professionnel.